

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:

CORTO CAPITAL SA, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision:

15.09.2006
4.

Echéance de préavis des créances:

22.11.2006
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

CORTO CAPITAL SA, en liquidation, c/o Me Philippe
Houman, liquidateur, cours de Rive 6, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit
de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. 3 CO).

Etude Wicht & Christen, notaires
1211 Genève 11
(03602328)